



La règle

▶ Placé devant un verbe, **leur** est un pronom personnel. C'est le pluriel de lui. Il est invariable.

Je **leur** parle. → Je **lui** parle.

▶ Devant un nom, **leur** et **leurs** sont des déterminants possessifs. Ils s'accordent en nombre (singulier ou pluriel) avec le nom qu'ils accompagnent.

Leur chien est docile. → **Leurs** chiens sont dociles.

A Complète avec **leur** ou **leurs**.

..... animaux

..... exposé

..... ballon de volley

Elles montrent.

..... travaux

Ce sont inventions.

..... radio

..... maison

..... jeux

Il indique le chemin.

B Complète ces phrases avec **leur** ou **leurs**.

- 1 efforts sont appréciés. 2 Les enfants sont sages : on peut faire confiance. 3 Les touristes ont oublié valises dans le taxi. 4 On donne les horaires du spectacle. 5 Les randonneurs sont épuisés ; ne demandez pas d'aller plus loin. 6 Ils agitent mains pour dire au revoir. 7 Mes voisins cultivent des fraises sur balcon. 8 pâtisseries sont excellentes. 9 Lucie et Axelle font du sport ; cheveux sont en bataille. 10 amis les ont invités. 11 Les policiers ont demandé de ralentir. 12 Les professeurs parlent ; les élèves écoutent explications. 13 Mes frères sont grands ; je voudrais ressembler. 14 Vous demandez de vous aider. 15 chiens sont de bons gardiens.